**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 45 (1907)

Heft: 7

**Artikel:** Symbolistes et lifrelofres

Autor: L.M.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-204027

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# CONTEUR VAUDOIS

# PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler, GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences. ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

#### Soldats du premier empire.

des mémoires de Bégos, d'Aubonne, qui fut un des plus vaillants officiers de Napoléon et dont la bravoure, durant la campagne de Russie, devint légendaire. Il y a moins d'héroïsme dans les lettres qu'on lira ci-dessous et dont les auteurs sont d'obscurs soldats du premier Empire, mais les détails qu'elles renferment sur le dénuement dans lequel se trouvaient les hommes des glorieuses armées napoléoniennes ont bien leur éloquence, eux aussi. La première de ces missives nous est communiquée par M. Alfred Millioud.

De Malans, ce 24e novembre 1805.

Citoyens de la municipalité de Romainmôtier,

Nous sommes ici dans les Grisons, sans argent et sans souliers. On nous fait marcher tous les jours, tantôt ici, tantôt là. Nous ne sommes jamais arrêtés, et par ce moyen nous n'avons plus de souliers, et nous vous prions de nous envoyer à chacun une paire, de souliers, que nous puissions nous retourner à Romainmôtier chaussés. Vous saurez que nous ne tirons que deux batz par jour et un batz de décompte qu'on nous veut donner à Lausanne, en nous en retournant. Il n'y a que pour le tabac que l'on fume : il nous coûte 18 batz la livre. Vous aurez la bonté, si vous voulez nous récrire, de nous récrire toute suite, parce que nous ne restons pas longtemps dans un endroit. Nous nous ravançons un peu contre le canton de Saint-Gall. Nous aurions beaucoup de choses à vous communiquer, mais le détail en serait trop long. Nous finissons en vous saluant, et nous restons pour la vie

vos dévoués amis,

ISAAC PASCHE, RODOLPHE COURVOISIER. HENRY BUXCEL.

Mayence, le 8 février 1807.

A M. Jean-Jacques Gascard, maire de Neuveville.

Monsieur le maire,

... C'est avec indignation que, nous osons le dire, que nous voyons votre long et obstiné silence, à notre juste demande. Peut-on demander que cinq individus sacrifient leur vie à la tranquillité entière d'une nombreuse commune, qui toute était comprise dans la Garde nationale. Chacun aurait pu tomber dans le malheureux sort dans lequel nous dépérissons, si l'on avait tiré au sort, comme il aurait été de la plus grande raison. C'a été sur des promesses serrées et inviolables que nous sommes partis en laissant nos concitoyens tranquilles et nous mettant dans un état où nous sommes dépourvus de tout, sans bas, sans culottes, sans chemises et sans habits, et simplement couverts d'une capote qui fait notre habillement des dimanches et des jours ouvriers, nous servant en outre de couverture la nuit, que nous sommes obligés de passer sur un peu de paille à moitié pourrie. Cependant (il faut tout dire) pour nous

faire payer le bon repos que nous goûtions la nuit sur cette paille, plusieurs mauvais tambours nous appellent à 9 heures du matin, soit qu'il pleuve ou qu'il neige, et on nous conduit sur une vaste place d'armes, qui est au moins à demi-lieue de nos écuries. Vous pouvez vous imaginer quelle danse on nous fait faire là jusqu'à 11 heures, et à 2 heures après midi on nous fait faire la même danse jusqu'à la nuit; de plus nous sommes surchargés de service.

Voilà notre beau train: tandis que nos concitoyens mangent bien, boivent bien, nous nous frottons le ventre avec un caillou. Nous nous consolerions dans notre sort, si on avait la compassion d'adoucir notre malheur; il n'y en a pas dans notre cohorte qui soient si bien dupés de leur commune que nous autres, car tous reçoivent régulièrement de leur commune ci qui leur est promis.

Monsieur le maire, nous espérons que vous ferez part de notre lettre à toute la commune en la remerciant de ses généreuses intentions et en l'avertissant qu'elle veuille bien nous envoyer de l'argent suivant les promesses faites par M. le maire et Messieurs du Conseil, sans quoi notre sang pourrait bien crier vengeance contre elle, comme celui d'Abel contre son frère, parce que nous ne manquerons pas de périr de misère, si elle continne à nous refuser les promesses qu'elle nous a faites. D'ailleurs elle nous doit, car vous verrez que si vous ne nous envoyez pas de l'argent, que vous enverrez des hommes pour nous remplacer.

Nous vous saluons tous de cœur et restons vos serviteurs, si vous nous envoyez de l'argent.

Charles Louis Poncet, chasseur. Jacob Marti. Jean-Pierre Cellier, chasseur.

## Un peu de dispute.

S peu de dispute ranime, Foin des gens toujours endormis! La discorde serait un crime, Mais se disputer est permis.

Toujours d'accord! rien n'est plus fade! Si personne ne soufflait mot, Chacun en deviendrait malade, L'homme d'esprit comme le sot. Un peu de dispute ranime, etc.

Toujours d'accord dans un ménage! Supposons-le par charité: S'en aimerait-on davantage? Nul ne le sait, en vérité! Un peu de dispute ranime, etc.

Toujours d'accord entre confrères, Entre savants et beaux esprits : Que deviendraient tant de libraires, Et de quoi vivraient les souris? Un peu de dispute ranime, etc.

Toujours d'accord, même au village, Dans les cités, dans les états, Au premier, au cinquième étage... Que deviendraient les avocats? Un peu de dispute ranime, etc.

Toujours d'accord dans notre Suisse...
Ici pourtant, tenons-nous bien;
N'allons pas dire une malice
Qui soit d'un mauvais citoyen,
Un peu de dispute ranime, etc.

Toujours d'accord! la terre et l'onde Disent aussi: *le tien, le mien;* La paix étoufferait le monde; Mais le monde ne risque rien...

Un peu de dispute ranime, Foin des gens toujours endormis! La discorde serait un crime, Mais se disputer est permis.

Lausanne, 1844. Juste Olivier.

Ce morceau est extrait du volume édité tout récemment par MM. G. Bridel et Cie, sous le titre *Poésies*, de Juste Olivier. Ce recueil, très élégant, précédé d'une préface de M. le professeur Burnier et orné d'un portrait du poète, d'après Gleyre, se vend 3 fr. — Une partie du produit de la vente sera affecté au fonds des monuments Olivier.

### Symbolistes et lifrelofres.

Vous savez que la langue française s'enrichit et s'appauvrit tout à la fois. Les mots nouveaux sont appelés des néologismes, les anciens maltraités par l'usage, des archaïsmes. Je ne parle pas des germanismes, ni même des gallicismes, dont la collection est curieuse.

Pour aujourd'hui, il me tombe sous les yeux la copie d'un document, rarissime dit-on: le premier numéro du «Symboliste», publié à Paris il y a une douzaine d'années, même plus. Vous n'ètes pas sans connaître, de réputation tout au moins, cet exquis farceur de curé de Meudon. Gaston Deschamps rappelle une page de Rabelais à propos de Stephane Mallarmé. Singulier rapprochement! Il s'agit du fameux escolier limousin qui «contrefaisoit le langaige françois».

Maître François s'exprime comme suit :

Quelque jour, je ne sçay quand, Pantagruel se pourmenoit après souper avec ses compaignons, par la porte dont l'on va à Paris. Là rencontra un escolier tout joliet, qui venoit par iceluy chemin: et, après qu'ilz se furent salues, lui demanda: «Mon amy, dond viens tu à ceste heure? » L'escolier luy respondit : « De l'ame, inclyte (illustre) et celebre academie que l'on vocite (nomme) Lutece. — Qu'est ce à dire ? dist Pantagruel à un de ses gens. — C'est, respondit-il, de Paris. — Tu viens donc de Paris, dist-il, et à quoy passez vous le temps, vous aultres messieurs estudians audict Paris? » Respondit l'escolier: « Nous transfretons (traversons) la Sequane (Seine) au dilucule (point du jour) et crepuscule; nous déambulons par les compites (carrefours) et quadrivies (autres carrefours) de l'urbe (demandez aux habitants d'Orbe ce que signifie ce mot), nous despumons la verbocination latiale (nous dégoisons du latin) et, comme verisimilis amorabonds, captons la benevolence de l'omnijuge, omniforme, et omnigene sexe féminin (ces derniers mots éclaireront les premiers et combleront d'aise les féminins et les cochères).

A quoi tout ce verbiage rime-t-il? Dans ce premier numéro du « Symboliste » on lit quelques lignes dont les amis du *Conteur* vont être émerveillés. Pardonnez une seconde citation, mais il ne faut rien négliger de ce qui peut instraire:

En langue talare, cols tors, mentons pelus de deux coudées, des gentlemen... et cauquemarres séculiers, épris d'arbes amphicartes, brelandiers aux phalanges expertes, scribes de mal talents perturbés, trafiqueurs de décrétales politiques, agioteurs au trébuchet, clercs affineurs, natatoires sires, tondeurs d'âme, guérisseurs de flèvres quartes sur l'heure, écorcheurs d'anguille par la queue, lifrelofres du canton de Vaud!...

Hein! vous avez bien lu: lifrelofres!

Oue diable allons-nous faire dans cette galère! Il paraît, premiers renseignements pris, qu'il est tout simplement question du boulevard des Italiens à l'heure de l'apéritif. Cependant, « lifrelofre » me laisse rêveur. Priez un bon Vaudois de prononcer ce mot dix fois de suite, en accélérant, sans « s'embardouffler ». S'il y réussit, je paie une bouteille de Dézaley. Passe encore pour alboche et stofifre, mais lifrelofre avec ses six consonnes est terriblement dur pour un citoyen de Peney-le-Jorat. Alors, comment expliquer cette allusion originale au canton de Vaud. Bien que celui-ci soit resté longtemps sous la patte de l'ours de Berne, le dialecte parlé sur les bords de l'Aar n'en engage pas moins de braves confédérés à parler. Depuis l'indépendance, le coin de pays chanté par Juste Olivier, Rambert, Oyex-Delafontaine, Ceresole et tant d'autres conserve pour nos anciens « maîtres » un attrait irrésistible.

Coupons court à des suppositions vagues. L'idée m'est venue d'ouvrir le glossaire établi par Louis Moland et d'arriver directement à la lettre l. Je vous prie de croire que mon intention est de rester sérieux, aussi bien, comme je l'ai dit au commencement, on ne doit pas faire fi d'une indication utile. Troisième citation!

"LIFRELOFRE, grand buveur, comme les Suisses et les Allemands. dont ce nom imite le baragouin ».

A présent, vous pouvez rire ou vitupérer, à choix. Prenons-en notre parti. Les symbolistes sont de singuliers géographes et voyagent probablement ailleurs que dans le canton de Vaud. Grands buveurs, je ne dis pas non si par là on veut exprimer l'admiration pour les crûs de nos coteaux et l'art avec lequel nous les dégustons : les « grands buveurs » n'aiment pas la piquette; mais synthétiser la Suisse buveuse dans une épithète adressée au canton de Vaud est d'une fertile imagination. Car enfin, il n'y a pas que Samuel Cornut, Gustave Doret, Edouard Rod qui passent sur le boulevard des Italiens à l'heure de l'apéritif, - si jamais ils y passent à cette heure-là. Que fait-on des Genevois par exemple? La Faucille ne les y pousse-t-elle pas?

C'est égal! Si je rencontrais un symboliste, je lui tiendrais ce langage: Eh bien, mon vieux, tu n'es pas chouette. Personnifier le Vaudois ami du vin par un vocable qui intéresse essentiellement les compatriotes de Gambrinus (personne, il est vrai, n'a vu son acte d'origine, mais les Allemands l'adorent comme un saint), ne prouve pas en faveur de ton érudition. Au lieu de parter de « longues talares » (longues robes), de « brelandiers » (joueurs) aux mains expertes et de « lifrelofres », tu ferais mieux d'appeler un chat un chat et de dire quand il pleut : il pleut. Il arrive au Vaudois d'aller dans le « fin fond des Allemagnes», mais il se hâte toujours d'en revenir. Au surplus, ta poésie ne vaut pas les vers du doyen Curtat, mais pour te faire plaisir - le Vaudois est bon — j'en donne un échantillon :

En vain, l'Azur triomphe et je l'entends qui chante Dans les cloches. En mon âme il se fait voix pour Nous faire peur avec sa victoire méchante, [plus Et du métal vivant sort en bleus angelus. Il roule par la brume, ancien, et traverse Ta native agonie ainsi qu'un glaive sûr; Où fuir dans la révolte inutile et perverse? Je suis hanté! L'azur, l'azur, l'azur!

Et dire que celui qui a écrit cela a été Prince des Poètes avec Paul Verlaine! L'un des disciples de Stéphane Mallarmé a écrit: «Ceux-là seuls qui vinrent ainsi dûment visiter sa retraite savent quel lucide, quel inquiétant esthète il fut.» Ailleurs, le même parle de l'esprit d'une «netteté inoubliable» de son maître.

Eh bien vrai, j'aime encore mieux « lifrelofre ». Au moins on sait ce que ça veut dire. Passe pour la forme, car le fond y est. Vaudois, humons le piot, mais restons dignes dans notre grandeur. Pas trop n'en faut.

Dicton à l'envers. — Un héritage est une petite fête où plus on est de fous moins on rit.

En voyage de noces. — *Elle*, passant amoureusement le bras au cou de son mari et l'embrassant:

— Raoul, mon amour, jure-moi que tu ne regrettes pas ta vie de garçon.

Lui. sans hésitation :

 Oh! non, va, je ne la regrette pas. Le régime des restaurants est si fatigant.

Au marché. — Deux dames se rencontrent. L'une est en deuil.

- Vous avez donc perdu quelqu'un, chère madame?
  - Hélas!... défunt mon mari est mort.

#### On valet que ne savâi pas comptâ.

Nous avons publié, il n'y a pas très longtemps, une historiette en patois d'Aigle. Peu après, c'était le tour du patois de Franche-Comté, puis celui du patois du pays d'Ajoie, tous deux proches parents du nôtre. Aujourd'hui, voici du patois d'Ormontdessus. L'histoire n'est pas nouvelle; nous l'empruntons au Conservateur suisse, du doyen Bridel; mais elle est toujours jolie et se recommande particulièrement aux personnes en quête de morceaux à dire en société. Nous croyons, d'ailleurs, intéresser les amis de notre patois — ils sont plus nombreux encore qu'on ne le pense — en variant de temps en temps le menu. Et puis, chacun ne possède pas la précieuse collection du Conservateur. On ne la trouve plus guère que dans quelques bibliothèques privées, peu curieuses de s'en dessaisir, ne fût-ce que pour un moment: « Livre prêté, dit-on... »

n homme avai dous valets, don le pley zouvene deze à son pérè: Mon pérè, baille mé mon drai de bein qué y mé dai venir: et é lau partatza sous beins; — et pou dé dsors apré, quan le pley zouvene a to zu amassa, è s'ein alla défour ein on pays loën, et lé é rimpleya son bein e'n vivein ein prodigue, et quan er'a to zu impleya, onna grossa famena vené in ci pays lé, et é queminca à étre dein la dizetta. - Adon é sé buëta û service d'on dèz habitens de pays que l'envoya sû sous beins voirda lou coyons. - Et r'are bein volu se passa la fam de lé carrozes qué lou coyons medzivon, mà nion ne lay yn baillivé. — A la fin é reintra ein ly même, et deze : « Vuére y a-t-ai dé dzeins a gadze tchi mon pérè, qui an de pan à medzi prau mattaire? et me yé craive de fam : — Audri don ver mon pérè et ye lai derai : Mon pérè! yè petzâ contre le ciel et contre té. — Yez ne sai pas mé digne d'étre nommâ ton valet, fa mé quemet à l'on dé tous ouvray. » — Et parte don, et s'in vene trovâ son pérè, que l'apperceven de loën, fe totzay de pediy, corre vers lui, se dzetta sus son cou et le bésa. - Ma le valet lai deze: Mon pérè, y è petzay contre le ciel et devan té, ye ne sai pa mé digne d'étre appela ton valet. Mà le pérè deze à sous garzeillons: Apporta mé la pley balla roba, et la lai bouëta, et bailly lai onna vertzetta in sou day et de lé bottes és pias - et amena mè le vé grà et le maisala: metzens et fassins bouëna tzira: — porcen qué mon valet que vaitse étai mort et ére retorna en vie; er'etai perdu, mà éré retrova; et ye que-minçaron a féré bouëna tzira. — Mà le pley vieillo de sous valets étai és tzans, et quement é reveniai el qué apretzive de la meïson, e r'eintende la mousiqu' et les dantzelles; - et ére cria on des garzeillons, et lai eintreva que cen baillive: - qué lai a de : Ton frare est vegnu et ton pérè a maisala le vé grà, por cen que l'a recovra in bouëna santé. Mà é se corroça et ne vouële pas intrà: son pérè don étan sailli, le preiyve d'eintra. Mà é réponde et dese à son pérè: Vaitzé, y a tant d'annayes que ye te servou, et ye n'é djamé transgressa ton quemendement. et te ne m'a djamé baillie on tsevri por fére bouëna tzira avoué mous amis. Mà quan ton valet que vaitaique que va medzie to sou bein avoué le fenes déboutzies é venu, te la ya medzie to sou bein avoué le fenes déboutzies é venu, te la ya maisala le vé grà. — Et le pérè lai deze : Moué-n'enfant, t'é todzor avoué mé, et to cen que y'é est tin. — Mà ye falliai faire bouëna tzira et se redzoï por cen que ton fraré que vaitaique étai mort et ére retorna ein vie, ér'étai perdu et ére retrova.

Accord. - Au bal:

- Mademoiselle, oserais-vous demander une valse?
- Certainement, monsieur, tenez, la dernière de ma liste.
- C'est que, malheureusement, je ne serai plus ici à cette heure-là.
  - Moi non plus.

La vérité. — M. " est allé prendre un bain à la piscine. Lorsqu'il s'est rhabillé, il ne trouve pas tout de suite sa montre, égarée sous un linge de toilette. Il ressort furieux de sa cabine et se rencontre nez à nez avec un monsieur qui émerge, tout ruisselant, de l'eau.

— On m'a volé ma montre ; où est le voleur ?

crie M. " en gesticulant.

Alors, le monsieur qui sort de l'eau:

— Hé là , vous me regardez d'un air méfiant, sachez que je n'ai que faire de votre montre. Tenez, fouillez-moi.

## La coin de la ménagère.

« Excellente idée, mon cher *Conteur*, que celle que t'a suggérée, samedi dernier, une de tes fidèles lectrices — ne le sommes-nous pas toutes? J'en veux profiter tout chaud.

» Mon mari, un vieux gourmand, c'est son seul défaut, se plaint que je ne sache pas accommoder les pommes de terre à la friture; et il me le pardonne d'autant moins qu'il prétend — il n'a pas tout à fait tort — qu'une bonne ménagère ne peut ignorer cela; c'est l'a b c de la cuisine, dit-il. J'ai eu recours à la science de tous les livres de cuisine et à l'expérience de toutes mes voisines. Je n'ai pas réussi. Est-ce que je ne suis pas tombée encore sur la bonne recette ou ne sais-je pas m'y prendre?

» Allons, ménagères, mes sœurs, à mon secours!

Il y va de la paix dans mon ménage.

» Nyon, 12 février 1907. Mme S\*\*\*.

米

Cossonay, 14 février 1907.

» Voici, mon cher *Conteur*, une petite contribution au « Coin de la ménagère »; elle pourra être utile en ce temps-ci à celles de tes lectrices qui voudront bien en user. J'ai essayé de la recette et m'en suis bien trouvée.

" Mu début, le coriza (rhume de cerveau) cède facilement au moyen que voici : Emplir d'eau tiède une tasse à thé; y verser dix gouttes de laudanum. Aspirer ce liquide à petites doses par les narines et après quelques secondes le rejeter. Il faut avoir bien soin de n'en rien avaler." Une Abonnée.